



Cumul d'emploi pour étranger ayant titre de séjour salarié

Par **aimant**, le **12/03/2008** à **11:29**

Bonjour,

Je suis salariée dans le privé à temps plein 35h et je vais commencer un autre emploi dans le respect des heures autorisées par la loi.

Par contre, je voudrais savoir s'il ya des démarches à faire et si je dois prévenir mon employeur actuel que je vais faire un autre travail et mon futur employeur que j'ai déjà un temps plein

Pour information, je suis étrangère avec un titre de séjour portant la mention salariée et renouvelable tous les ans.

Je vous remercie de votre réponse rapide.

Cordialement,